

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
1999-09-59ItemMarie Moret à Molines père et fils, 21 janvier 1898

Marie Moret à Molines père et fils, 21 janvier 1898

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[21 janvier 1898](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire[Molines père et fils](#)

Lieu de destinationPlace de la Salamandre, Nîmes (Gard)

Description

RésuméConfirme l'exactitude de son relevé de compte chez Molines père et fils au 31 décembre 1897 : compte créateur de 3 570,95 F.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Informations sur le document source

Cote

- Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Inv. n° 1999-09-59

Collation1 p. (97r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Tourmes 21 janvier 1898

M^{lle} Marie Gaden

Messieurs Malines père et fils

J'ai l'honneur de vous
accuser réception de l'extrait
de mon compte courant
chez vous, arrêté au 31
décembre dernier par un
solde à mon crédit de
3.970 francs, 95 cent.

Je reconnais notre
bon accord et vous prie
d'agréer, Messieurs,
l'assurance de toute ma
considération

Marie Gaden